



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du lundi 7 mars 2016

DLB 2016/010

L'an deux mille seize et le lundi 7 mars à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : lundi 29 février 2016

Affichage de la convocation : lundi 29 février 2016

Nombre de membres en exercice : 99

Présents : Christian ALLEMANY, Jean-Marie AT, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Gérard BARRAU, Louis BENTAJOU, Louis BORRAS, Philippe BOUCHE, Olivier BRUN, Michel CARAYON, Louis CARME, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Philippe FAURE, André FRETAY, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Robert GELY, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Philippe HUPPE, Paul ISARD, Bruno JULIEN, Sylvie KLEIN, Jean-Pierre LAMBERT, Marion MAERTEN, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Jean MARTINEZ, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Richard NOUGUIER, Jean-François BARRACHINA, Daniel RENAUD, Gaby RUIZ, Alain RYAux, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Christian THERON, Claude BASTIER, Michel TRINQUIER, Pierre USACHE, Claude VISTE, Alain VOGEL-SINGER.

Absents excusés : Rémi BOUYALA, Laure GODEFROY, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean-Yves LE BOZEC, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Michel FARENC, Chantal GUILHOU, Mathieu LESECQ, Jean-Claude RENAU, Alain BIOLA.

Secrétaire de séance : Marion MAERTEN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Comité Technique (CT) et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Monsieur le Président informe que suite à la démission de M. Vincent GAUDY, membre suppléant du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, il y a lieu de désigner un remplaçant.

Il est proposé de désigner M. Pierre-Marie MARHUENDA.

Le Comité Technique Paritaire et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, se composeront comme suit :

Membres titulaires :

- M. Alain VOGEL-SINGER Président,
- M. Michel LOUP Vice - Président,
- Mme Marion MAERTEN,
- M. Olivier BRUN,
- M. Rémi BOUYALA.

Membres suppléants :

- Mme Marie-Hélène MATTIA,
- M. Claude VISTE,
- M. Michel TRINQUIER,
- M. Jean AUGÉ,
- M. Pierre-Marie MARHUENDA.

Monsieur le Président sollicite le Comité Syndical à délibérer sur la nomination de M. Pierre-Marie MARHUENDA au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

AUTORISE Monsieur le Président à nommer M. Pierre-Marie MARHUENDA au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour le Président,

Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 16/03/2016 et de sa publication le 16/03/2016

A Nézignan l'Évêque, le 16/03/2016